

Mathews, Georges. *Politiques natalistes européennes et politique familiale canadienne*. Montréal, INRS-Urbanisation, Institut national de la recherche scientifique. Collection « Études et documents » no 59, 1989, 65 pages.

Hervé Gauthier

Diversité de la population québécoise
Volume 19, Number 1, printemps 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010041ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/010041ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)
1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gauthier, H. (1990). Review of [Mathews, Georges. *Politiques natalistes européennes et politique familiale canadienne*. Montréal, INRS-Urbanisation, Institut national de la recherche scientifique. Collection « Études et documents » no 59, 1989, 65 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 19(1), 141–144. <https://doi.org/10.7202/010041ar>

MATHEWS, Georges. — *Politiques natalistes européennes et politique familiale canadienne*. Montréal, INRS-Urbanisation, Institut national de la recherche scientifique, Collection « Études et documents » no 59, 1989, 65 pages.

L'auteur commence par rappeler un certain nombre de faits qui tendent à prouver l'efficacité des politiques mises en place pour favoriser le relèvement de la natalité. Ces expériences sont essentiellement européennes : République démocratique

allemande, France et Lander allemand de la Sarre. Ces faits ne sont pas nouveaux. Mais il est bon de les revoir, car les sceptiques ne se gênent pas pour avancer des exemples contraires.

Il faut reconnaître que l'auteur cherche avant tout à nous convaincre de l'efficacité des politiques natalistes, plutôt qu'il ne veut analyser l'ensemble des expériences qui ont eu cours dans ce domaine. En effet, d'autres exemples auraient pu être présentés : la Hongrie et la Tchécoslovaquie, par exemple, ont aussi adopté un ensemble de mesures favorables à la natalité. L'auteur n'en parle pas du tout : est-ce parce que les succès n'ont été que de courte durée, ou parce que les moyens utilisés ne lui paraissent pas acceptables (limitation du droit à l'avortement, par exemple) ? Par ailleurs, la Belgique est un cas qui nous paraît un peu mystérieux. La fécondité y est faible, avec un indice de 1,49 enfant par femme en 1985, alors même que les allocations familiales pour deux enfants y représentent 10,7 % du salaire moyen (ce pourcentage atteint 6,5 % en France) : est-ce parce qu'il n'y a pas d'autres mesures en faveur des familles, ou que les allocations sont réservées aux plus défavorisés ? Aucune explication n'est avancée par l'auteur.

Le coeur de l'ouvrage de Georges Mathews est constitué d'une minutieuse description de la politique familiale canadienne. On se rend compte de la complexité de la situation canadienne, caractérisée par une multitude de mesures mises en place par deux ordres de gouvernement. Les mesures adoptées par un gouvernement ne sont pas toujours cohérentes (le crédit d'impôt pour enfants, par exemple); elles ne sont pas toujours bien agencées d'un gouvernement à l'autre (manque d'harmonisation dans le cas du congé de maternité et de la sécurité d'emploi). En ce qui concerne les congés de maternité, le Canada souffre mal la comparaison avec les autres pays industrialisés, sauf peut-être avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'auteur souligne à quel point la situation québécoise semble évoluer différemment de celle de l'ensemble du Canada. En effet, le budget de mai 1988 du gouvernement québécois contient un train de mesures bonifiant la politique familiale : la contribution fiscale nette du Québec pour chaque enfant dépasse maintenant celle du gouvernement central. Pour lui, la nouvelle allocation à la naissance «peut avoir valeur de symbole» et «un chapitre nouveau vient de s'ouvrir dans l'histoire de la politique familiale et démographique du Québec» (p. 49). L'évaluation de l'auteur serait encore plus

favorable maintenant, car l'allocation à la naissance a été haussée dans les deux budgets qui ont suivi. La politique québécoise évolue donc rapidement dans le sens d'un appui de plus en plus marqué en faveur de la natalité. Je crois que l'évaluation que faisait alors Mathews était vraie : l'allocation à la naissance représente le symbole d'une volonté nouvelle de la part du gouvernement de s'impliquer fortement. La mesure elle-même ne reçoit pas l'adhésion de tous et de toutes les analystes; elle n'en marque pas moins le sérieux de l'effort du gouvernement en vue de redresser une tendance démographique préoccupante pour l'ensemble de la société.

L'auteur attaque au passage les démographes conjoncturistes (p. 7-9), sous le motif qu'ils accordent trop d'importance à l'effet de calendrier. Il veut alors démontrer que la hausse de la fécondité en République démocratique allemande n'est pas temporaire (il ne s'agit pas seulement d'une anticipation de naissances qui serait consécutive à des mesures natalistes), mais durable (donc il y aurait un effet sur la descendance finale des femmes). Mais cette argumentation ne l'empêche pas d'utiliser à son tour l'analyse conjoncturelle et l'argument de l'effet de calendrier, cette fois pour s'ériger en faux contre une étude estimant que l'infécondité pourrait atteindre 36 % des femmes dans certaines générations récentes. Pour s'opposer à cette estimation qu'il juge excessive, l'auteur a recours à l'argument de l'effet de calendrier : «le simple report des naissances déprime de manière passagère les probabilités d'agrandissement» (p. 43). À mon avis, on ne peut avoir une chute des probabilités d'agrandissement de rang 1 de l'importance de celle qu'on a connue, sans une forte hausse de la proportion des femmes qui resteront sans enfant. Je crois qu'il ne faut pas nier ce phénomène, qui ne doit pas empêcher le gouvernement d'agir en faveur du troisième enfant : d'autres mesures pourront venir ultérieurement qui s'adresseront à d'autres groupes cibles.

L'ouvrage se termine sur quelques suggestions qui permettraient d'améliorer la politique de soutien et d'encouragement à la fécondité. Deux priorités sont énoncées : les congés de maternité (ou parentaux) et le financement des services de garde. L'idée d'une caisse d'assurance-maternité est très intéressante, mais les temps ne sont pas à la création de nouvelles charges sociales. C'est donc plutôt du côté des services de garde que l'on peut prévoir des améliorations. Sans lui donner la même priorité qu'aux deux mesures précédentes, Mathews propose une allocation qui serait versée à tous les

troisièmes enfants (nouvelle allocation au jeune enfant). Le gouvernement du Québec est allé dans ce sens en augmentant l'allocation à la naissance (qui sera maintenant versée pendant les quatre premières années suivant la naissance de l'enfant).

En conclusion, Georges Mathews a produit un document qui arrive à point et qui ne peut qu'être utile à tous ceux qui s'intéressent à la question de la politique démographique, au Canada en général (ils n'y sont pas très nombreux), et au Québec en particulier (où ils deviennent de plus en plus nombreux). Souhaitons seulement qu'un tel survol puisse être mis à jour régulièrement, par lui ou par d'autres, car les politiques gouvernementales à cet égard sont modifiées presque chaque année.

Hervé GAUTHIER
